

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Rabat, le 29 mai 2013**

**Réunion du Réseau arabe des régulateurs des télécoms  
et des technologies de l'information :**  
**L'ANRT assure la présidence pour une année**

Le Réseau arabe des régulateurs des télécommunications et des technologies de l'information (AREGNET) a tenu, les 27 et 28 mai 2013 à Rabat, sa 11ème réunion annuelle en présence des représentants de 13 pays dont le Maroc.

L'événement a été marqué par une cérémonie de passation de la présidence de l'AREGNET entre le régulateur des télécommunications égyptien et l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (ANRT) qui assurera la présidence de l'instance durant une année, conformément aux statuts du réseau.

Le Directeur Général de l'ANRT, M. Azdine El Mountassir Billah a souligné à cette occasion le rôle vital de l'AREGNET en tant que lieu d'échange et de partage des expériences nationales en matière de régulation des télécommunications. Il a également invité les membres à redoubler d'efforts pour doter l'AREGNET de tous les outils nécessaires pour qu'elle puisse s'acquitter dans de bonnes conditions de sa mission.

Les travaux de cette 11ème réunion ont notamment porté sur le projet du plan stratégique de l'AREGNET pour la période 2012-2016 ainsi que sur le projet de cloud computing visant à définir des propositions pour la mise en place d'un cadre favorable au développement de cette activité dans la région arabe, dans le respect du principe de la protection des données.

Par ailleurs, le plan visant à l'élaboration d'une stratégie nationale d'urgences dans le secteur des télécommunications était également à l'ordre du jour. Ce plan devrait permettre une continuité de service en cas de problème majeur ou de crise (ex: catastrophe naturelle). Les régulateurs arabes ont appelé à l'adoption d'une procédure commune pour que les télécommunications jouent pleinement leur rôle dans de pareilles situations, notamment sur la base des standards reconnus et certifiés au niveau international.

Le projet de protection des usagers des services de télécommunications figure parmi les points débattus durant ces deux jours. Les participants ont insisté sur l'importance de la mise en place d'un cadre de coordination et d'échange entre les autorités de régulation en vue d'identifier les contacts auxquels les autorités de régulation peuvent avoir recours en cas de problèmes transfrontaliers.

La réunion s'est également penchée sur un autre projet relatif à la protection des enfants sur Internet contre les contenus illicites ou illégaux.

D'autres points ont été traités lors de cette réunion annuelle, tels que le renforcement des services Haut débit dans la région arabe, les plans d'urgence en cas d'incidents informatiques, l'évaluation des marchés de télécommunications et l'agrément des équipements.

L'AREGNET, créé en 2003, se fixe notamment comme objectifs, la diffusion des connaissances numériques dans le monde arabe, le renforcement du niveau de sécurité des informations et des réseaux, la protection des utilisateurs et de leurs données personnelles ainsi que la préparation des conditions pour une meilleure convergence des marchés des télécommunications arabes.

---